

Après la votation ? l'exemple de la commune de Val-de-Travers

Congrès national de l'éolien en Suisse

25.03.2015



Commune de
Val-de-Travers

Christian Mermet

Conseiller communal

Val-de-Travers

Développement Territorial



Commune de
Val-de-Travers

Le contexte avant la votation

- *Le contexte politique*
 - *Quel rôle pour les communes?*
 - *Exemple: Le projet éolien de la « Montagne de Buttes »*
 - *Votations?*



Contexte politique neuchâtelois

Débat autour de la construction d'une centrale à gaz

Création d'une société d'investissement en mains publiques: NEUCHEOLE

Débat autour d'un forage exploratoire pour la recherche d'un gisement de gaz



Commune de
Val-de-Travers

Centrale à Gaz

Le débat est complexe et les conflits sont alimentés par des tensions entre:

- planification cantonale**
- gestion locale**
- options politiques avec des stratégies énergétiques divergentes**

Et tout cela dans un climat fortement émotionnel



NEUCHEOLE

Les principes qui sous tendent ce projet sont:

- *Remettre l'intérêt public au centre des projets éoliens*
- *Fédérer les communes afin d'identifier et de défendre un intérêt général, respectueux des volontés des communes sites mais ouvert à la participation des autres communes*

En octobre 2011, les Conseils généraux des quatre plus grandes communes du canton: La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Val-de-Travers et Le Locle, acceptent chacune un crédit permettant la création de NeuchEole



Commune de
Val-de-Travers

Projet de forage gazier

Celtique Energie projette un forage exploratoire au Val-de-Travers:

- *Le promoteur garantit qu'il ne cherche qu'un gisement conventionnel*
- *La commune, par une initiative cantonale, demande que toute prospection ou exploitation de gisement non-conventionnel soit interdite sur le territoire neuchâtelois*
- *Le Grand Conseil décide d'un moratoire pour tout forage lié à des hydrocarbure sur 10ans*



Processus local

Rôle de Val-de-Travers dans le processus local

Premiers constats:

- Val-de-Travers possède deux grands sites potentiels*
- L'autorité politique n'est pas assez présente dans les choix stratégiques*
- Les enjeux dépassent les frontières communales*
- La population doit pouvoir s'appropriier les projets*

La commune de Val-de-Travers décide:

-de phaser les projets:

°Développement prioritaire de « La Montagne de Buttes »

°« Le Mont de Boveresse » dans un deuxième temps

-Une coordination des projets et des promoteurs doit prioritairement être faite sous la conduite des trois communes du district



Commune de
Val-de-Travers

L'exemple du site « Montagne de Buttes »

Trois communes concernées par l'impact paysager

- *La Côte-aux-Fées*
- *Les Verrières*
- *Val-de-Travers*

Deux communes-sites consultées au sujet du développement des projets

- *Les Verrières*
- *Val-de-Travers*

Trois développeurs de projets sur deux espaces voisins et concurrents (Val-de-Travers/Verrières) ramenés rapidement à deux



Rôle de Val-de-Travers dans le processus local

Les problèmes rapidement identifiés:

- *Les frontières communales sur un seul site nuisent profondément à la cohérence des projets*
- *La commune de la Côte-aux-Fées est pleinement concernée par l'impact paysager mais ne participe pas aux décisions dans le cadre du développement des projets*



Rôle de Val-de-Travers dans le processus local

L'exemple du site « Montagne de Buttes »

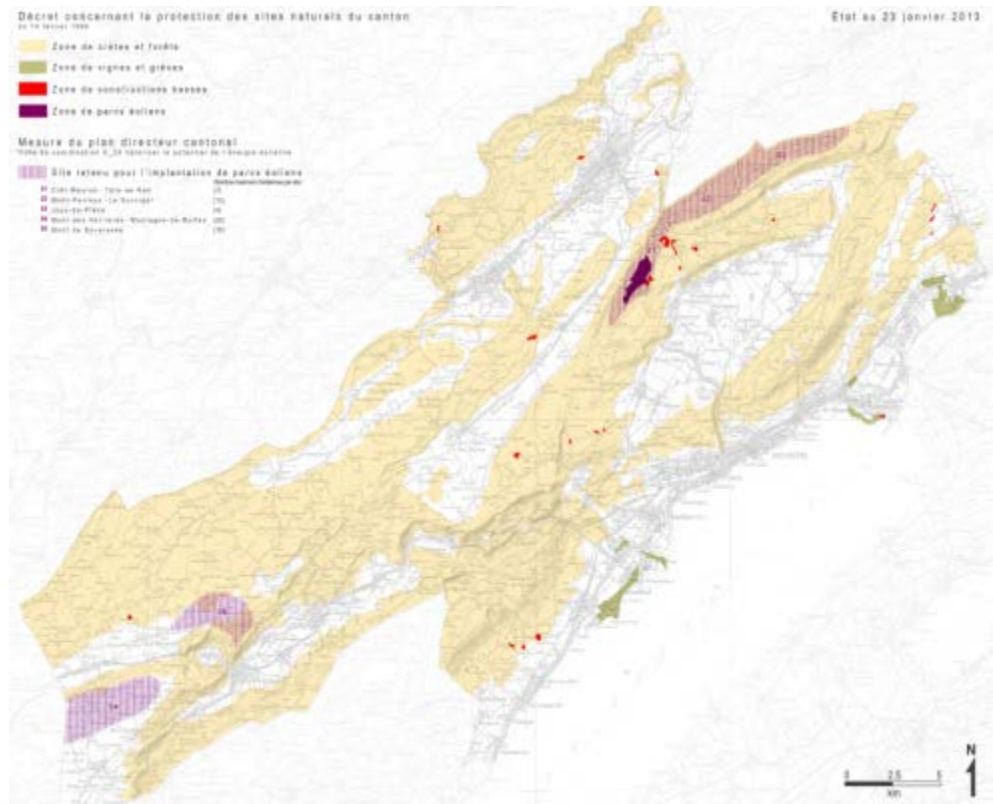
Des solutions sont élaborées dans le cadre d'un processus participatif et transparent entre les communes:

- *Les deux communes site de base imposent le développement d'un projet unique pour le parc*
- *Les deux promoteurs présents sont fermement invités à coordonner leurs efforts et à fusionner leurs projets*
- *La commune de La Côte-aux-Fées est incluse dans ce nouveau projet*
- *Les trois communes communiquent conjointement au sujet des décisions prises*



Les projets éoliens au Val-de-Travers

- Montagne de Buttes
- Mont de Boveresse
- Le Ct de Neuchâtel ne produit que ~15% de l'électricité qu'il consomme



le projet « Montagne de Buttes »

- *Un seul et unique projet éolien: réunification validée par les communes et le canton*
- *Projet mené par les 3 communes-site : Val-de-Travers, Les Verrières et La Côte-aux-Fées*
- *Deux développeurs - investisseurs (Greenwatt et SIG)*
- *Une société d'exploitation : Verrivent SA*

19 éoliennes pour un potentiel de production: 100 mio kWh/an

Cela représente:

- *La consommation annuelle de plus de 25'000 ménages*
- *L'autonomie électrique (au bilan) du district du Val-de-Travers*
- *Environ 10% de la consommation par an du canton (nouvelle autonomie → 25%)*



L'initiative Pro-Crêtes

Une initiative est lancée pour la protection des crêtes du Jura:

- *Formellement l'initiative ne s'affiche pas anti-Eolien*
- *Dans la pratique, le débat glisse vers un concept classique: « l'Eolien c'est bien, mais pas chez nous! »*
- *Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil neuchâtelois lancent un contre-projet qui définit et limite les sites affectés à Eolien*
- *Les trois communes du Val-de-Travers s'engagent ouvertement dans la campagne*
- *Le 18 mai 2014, le peuple neuchâtelois accepte le contre-projet par 65% des voix et refuse l'initiative dans les mêmes proportions*



Votations sur l'Eolien

Constats:

Le Peuple Neuchâtelois dans son ensemble a accepté le principe
Les citoyens des trois communes concernées ont aussi accepté

Analyse de ces résultats:

- Les collectivités publiques très engagées
- Communications régulières au sujet de l'évolution du projet
- Prise en compte des inquiétudes, les décisions stratégiques sont validées au niveau collectivités publiques
- Coordinations des partenaires , publics et privés



Demain

La large majorité qui a validé le principe du développement éolien attend des résultats concrets

Nous avons toujours les mêmes opposants de principe

Ce qui est nouveau:

Nous commençons à percevoir de l'impatience de la part des citoyens qui ont accepté l'éolien et qui souhaitent que l'expression de leur volonté soit concrètement mise en œuvre



Aujourd'hui

*Les communes ont porté, avec succès, les projets éoliens
La population a validé des choix stratégiques*

*Nous avons besoin aujourd'hui que les différentes instances
décisionnelles qui sont impliquées dans la mise en œuvre
des projets, s'engagent elles aussi, pour le succès de cette
politique énergétique*



***Et si cela peut se faire dans des
délais, raisonnables...***

***Les 65% de Neuchâtelois qui
attendent, seront comblés!***



***Merci de votre
attention***



25.03.2015



Commune de
Val-de-Travers